

Conférence du désarmement

26 janvier 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-onzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 26 janvier 2011, à 15 h 10

Président: M. Marius Grinius (Canada)

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1199^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invité de marque d'aujourd'hui, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Sa présence parmi nous aujourd'hui témoigne avec éclat de l'importance qu'il attache non seulement aux travaux de cette auguste instance, mais aussi à la cause du désarmement en général. Avant de donner la parole au Secrétaire général, je voudrais vous informer qu'en raison de son calendrier très très serré (qui ne lui permet d'être parmi nous que jusqu'à 16 heures), j'ai l'intention de suspendre la séance officielle juste après son intervention pour lui permettre d'assister à la séance officieuse sur le désarmement. Après la séance officieuse, nous reprendrons la séance plénière pour permettre aux délégations de prendre la parole suivant l'ordre des orateurs inscrits sur la liste. J'insiste sur le fait que la séance officieuse qui se tiendra en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ne sera ouverte qu'aux États membres et aux États observateurs. J'ai maintenant le plaisir et l'honneur d'inviter M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à prendre la parole.

M. Ban Ki-moon (Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies): Monsieur le Président, Excellences, M. Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence du désarmement, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux de m'adresser à la Conférence du désarmement. C'est la troisième fois que vous m'accueillez depuis que j'ai pris mes fonctions et je vous en remercie. Je suis là pour vous assurer de la confiance que je place en cette instance capable, j'en suis sûr, de jouer un rôle moteur dans le progrès du désarmement. Je suis là aussi pour vous demander une nouvelle fois d'utiliser ce potentiel et de répondre aux attentes de la communauté internationale.

Ces dernières années, nous avons créé une réelle dynamique. Au prix de réels efforts, nous pouvons et devons faire fond sur cet acquis. Les prochaines années seront déterminantes. Nous avons deux choix: avancer sur la voie de la non-prolifération du désarmement nucléaire ou risquer de régresser. C'est pourquoi le désarmement et la non-prolifération figurent parmi mes grandes priorités pour l'année qui commence. Comme je l'ai dit à l'Assemblée générale il y a deux semaines, pour exploiter la dynamique actuelle, nous devons concrètement en faire plus encore que jusqu'ici.

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

Excellences, Mesdames et Messieurs, j'espère sincèrement que la Conférence du désarmement produira encore de telles actions. Le mécanisme multilatéral du désarmement doit agir avec de plus en plus de célérité. Je vous exhorte à devenir les premiers porteurs d'espoir en 2011 dans le domaine du désarmement.

La Conférence du désarmement est le théâtre incontesté des efforts internationaux de limitation des armements. Dès sa création, elle a joué un rôle unique. En tant qu'unique instance multilatérale dans le domaine du désarmement, elle a produit des traités historiques qui ont contribué au renforcement de la sécurité internationale tout en démontrant que la coopération multilatérale pouvait défendre à la fois les intérêts mondiaux et les intérêts nationaux.

Cependant, le parcours glorieux de la Conférence a été assombri par l'inertie qui dure maintenant depuis plus de dix ans. Il en va de la crédibilité même de cette instance. La persistance de l'inaction ne fera que menacer son avenir en tant qu'instance multilatérale de négociation.

Nous avons pu voir une brève lueur d'espoir, il y a près de deux ans, alors que le sentiment de crise a conduit la Conférence à adopter par consensus un programme de travail sous la présidence algérienne. Très peu de temps après ma dernière intervention ici

même, cette apparente sortie de crise a constitué un grand encouragement. C'était vraiment comme si la situation se débloquait, et chacun s'attendait à ce que la Conférence s'acquitte enfin de son mandat et engage des négociations.

Malheureusement, le programme de travail pour votre session de 2009 n'a pas été appliqué, et la Conférence est arrivée au terme de sa session de 2010 sans avoir commencé de travail de fond. Cette situation a été à l'origine d'une profonde déception. En effet, il semble y avoir une rupture entre la Conférence du désarmement et les événements positifs récemment survenus dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

D'une part, les États ont, il faut le souligner, fait des progrès sur une série de questions, ce qui a un effet direct sur la sécurité du monde: ils ont pris des mesures pour renforcer la sécurité nucléaire, et de nouvelles mesures sont attendues. La Conférence d'examen des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) a été un succès en 2010, pour la première fois en dix ans. D'importants efforts bilatéraux commencent à porter leurs fruits, comme nous l'avons constaté avec le nouveau Traité START.

D'autre part, cependant, la Conférence du désarmement n'a pratiquement joué aucun rôle dans ces progrès. Si les initiatives des États et de la société civile progressent, cette instance demeure immobile; face à cette impasse, j'ai décidé de convoquer, en septembre 2010, une réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence et à faire avancer les négociations sur le désarmement multilatéral. La Conférence d'examen du TNP de 2010 m'a également invité à convoquer une telle réunion.

Comme vous le savez, lors de cette réunion, beaucoup de ministres des affaires étrangères et autres responsables politiques de haut niveau ont exprimé leur vive préoccupation face à l'incapacité de la Conférence du désarmement à surmonter ses divergences, et ils se sont joints à moi pour l'exhorter à engager un travail de fond en 2011. Les participants à cette réunion ont par ailleurs unanimement souligné que la composition limitée de la Conférence du désarmement constituait un privilège, au même titre que la règle du consensus. Cependant, les membres de la Conférence doivent accepter l'idée que ce privilège s'accompagne de responsabilités.

Le message est clair: cette année ne doit pas être une année comme les autres; un ou deux pays ne doivent pas être en mesure de bloquer tout le processus. De plus, nous ne devons pas courir le risque d'inciter les États à recourir à des arrangements extérieurs à la Conférence du désarmement.

L'avenir de la Conférence est entre vos mains. C'est à vous, ses membres, qu'il appartient de décider si elle doit répondre aux attentes de la communauté internationale ou, dans le cas contraire, d'en subir les conséquences. Au cours de la réunion de septembre 2010, j'ai également souligné que le programme de travail adopté par consensus en 2009 restait le plus petit dénominateur commun.

C'est pourquoi je propose une nouvelle fois qu'en ce début de session de 2011, la Conférence adopte ce programme de travail ou toute autre nouvelle proposition similaire susceptible de faire l'objet d'un consensus. Dans ce contexte, je me félicite de la déclaration commune faite la semaine dernière à Washington par les Présidents chinois et américain, déclaration dans laquelle ils ont réaffirmé l'appui de leurs deux pays à l'ouverture rapide de négociations, à la Conférence du désarmement, sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles.

Le blocage persistant de la Conférence a de terribles répercussions sur la sécurité internationale, et plus il persistera, plus la menace nucléaire sera sérieuse, qu'elle provienne des arsenaux existants, de leur prolifération ou de leur possible acquisition par des terroristes. La Conférence du désarmement doit trouver un moyen de poursuivre son

précieux travail. Elle doit se concentrer sur les objectifs mondiaux prometteurs, dont la portée est véritablement universelle. Elle doit faire sa part pour faire progresser l'état de droit dans le domaine du désarmement. Elle doit tout faire pour qu'une décennie perdue ne soit pas suivie d'une deuxième décennie perdue.

Pour ma part, j'ai demandé à mon Conseil consultatif pour les questions de désarmement d'entreprendre un examen approfondi des questions soulevées lors de la réunion de haut niveau, notamment de la possibilité de créer un groupe de personnalités de haut niveau chargé de se pencher sur le fonctionnement de la Conférence. Je vous tiendrai informé des résultats de ces travaux.

Le monde attend de la Conférence du désarmement qu'elle prenne une décision courageuse, mais une telle décision requiert une action collective de votre part. Les efforts multilatéraux ne cessent de montrer leur immense valeur dans le traitement de toute une variété de problèmes et de menaces dans le monde. La Conférence du désarmement et le mécanisme de désarmement de la communauté mondiale doivent en faire de même. Je vous exhorte à laisser de côté vos divergences. Nous devons être au service des intérêts du monde et bâtir un monde plus sûr.

S'agissant du traité sur les matières fissiles, il est évident qu'il existe au sein de la Conférence un soutien presque unanime en faveur de la négociation d'un tel traité. Alors que beaucoup de membres entretiennent l'espoir que des négociations officielles auront lieu à la Conférence, d'autres ont récemment proposé d'examiner la possibilité de recourir à d'autres arrangements.

Je me demande si vous ne pourriez pas, dans un premier temps, engager un processus officieux avant de décider d'engager des négociations officielles sur le traité dans le cadre de la Conférence du désarmement. Il pourrait s'agir d'un processus simple visant à apprendre à vous comprendre et à instaurer la confiance, afin d'alimenter et de faciliter le processus une fois que la Conférence aura adopté son programme de travail.

(L'orateur reprend en français.)

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M. Sergei Ordzhonikidze, mon Représentant personnel et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, qui quittera l'Organisation prochainement. Le professionnalisme et le zèle dont il a fait preuve pendant la période difficile durant laquelle il a exercé ses fonctions m'inspirent le plus grand respect.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite un franc succès dans votre rôle.

Merci beaucoup.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de sa déclaration à la Conférence du désarmement. Je vais à présent suspendre la séance officielle, afin que nous puissions nous réunir dans le cadre de la séance officieuse réservée aux membres et observateurs.

La séance est suspendue à 15 h 25; elle est reprise à 16 h 45.

Le Président (*parle en anglais*): Chers collègues, la séance plénière officielle est reprise. Nous avons une question d'organisation à traiter et au moins un orateur sur la liste. Cependant, avant de passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui, j'invite la Conférence à se prononcer sur des nouvelles demandes d'États non membres qui souhaitent participer aux travaux de la session de 2011. Ces demandes font l'objet de l'additif 1 au document CD/WP.563, dont vous devriez être en possession.

Puisque personne ne souhaite faire d'observations, je considère que la Conférence décide d'inviter les États concernés à participer à nos travaux conformément au règlement intérieur.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*): En ce qui concerne les autres orateurs pour aujourd'hui, je crois que nous avons eu des échanges fort intéressants avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Serbie, qui s'exprimera au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Zvekić (Serbie): Monsieur le Président, je voudrais, au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement, vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Nous vous souhaitons de réussir à guider la Conférence vers l'adoption et la mise en œuvre rapide d'un programme de travail prenant en compte l'ensemble des questions de désarmement de façon équitable et équilibrée. Le groupe informel d'États observateurs est prêt à appuyer chacun des six Présidents de cette année.

Permettez-moi également de saisir cette occasion de remercier M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et M. Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence, de leurs efforts et de leur engagement au service de la revitalisation des travaux de la Conférence du désarmement.

Comme cela a déjà été dit, cette année est cruciale pour la Conférence. L'année dernière, des efforts ont été faits pour appuyer les travaux de la Conférence. C'est notamment le cas de la Conférence d'examen du TNP, qui a connu son premier succès en dix ans, de la réunion de haut niveau de New York, des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'adoption du Traité START. Tous ces efforts soulignent une nouvelle fois à quel point il est urgent que la Conférence commence à travailler dès que possible dans le but de répondre aux attentes de la communauté internationale.

L'année dernière a aussi été une année active pour les États observateurs à la Conférence du désarmement. Ce regain d'intérêt pour les travaux de la Conférence montre l'étendue du rôle potentiel qu'elle peut jouer pour la sécurité mondiale. L'année dernière a également été la première année d'existence de notre groupe. Nous apprécions l'appui que les membres de la Conférence nous ont apporté et nous espérons que cet appui nous sera renouvelé cette année. Nous saisissons également cette occasion de remercier les nombreux membres qui, à l'image de ceux qui appartiennent au Mouvement des pays non alignés et à l'Union européenne, se sont exprimés en faveur d'un élargissement de la composition de la Conférence lors de la réunion de haut niveau qui s'est tenue à New York en septembre dernier. Cet appui a été fidèlement reflété dans le résumé préparé par le Président à l'issue de cette réunion.

Nous sommes conscients, certes, de la nécessité pour la Conférence de commencer un travail de fond dès que possible, mais il nous semble également possible que la Conférence mène en parallèle une réflexion sur la question de son élargissement. Dans ce contexte, nous l'exhortons à désigner un rapporteur spécial sur la question de l'élargissement de sa composition, comme cela avait été fait en 2001. Une telle démarche doit être perçue comme un moyen de commencer l'examen de cette importante question sans préjuger du résultat. Nous croyons que cette instance a la volonté et la capacité de le faire.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Serbie de sa déclaration au nom du groupe informel d'États observateurs. Vous vous en souvenez, j'ai abordé dans ma déclaration d'hier la question des priorités, et j'ai dit que nous allions

poursuivre les consultations sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Si tel n'est pas le cas, nos travaux d'aujourd'hui sont terminés.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu demain, le 27 janvier, à 10 heures. La liste des orateurs compte déjà un certain nombre d'inscrits, parmi lesquels M^{me} Rose Gottemoeller, Sous-Secrétaire d'État pour le Bureau de la limitation des armements, de la vérification et du respect des obligations des États-Unis d'Amérique, qui prendra la parole devant la Conférence. Quatre ou cinq autres orateurs sont aussi inscrits.

Si personne ne souhaite prendre la parole, la séance est levée.

La séance est levée à 16 h 55.